

Bussy-Saint-Georges, le 13 mai 2022

Préfet de Seine-et-Marne  
M. Lionel BEFFRE  
Direction de Coordination des Services de  
l'Etat  
12 rue des Saint-Pères  
77010 MELUN CEDEX



A l'attention de Catherine Kenzoua

**Direction Générale des Services**  
**Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement**  
Urbanisme opérationnel  
Nos Réf : SS/BV/183713  
*Affaire suivie par Blandine VILLAIN*  
Tél : 01.87.94.77.04

**Objet** : Consultation Commune de Bussy-Saint-Georges - réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Rucherie et du diffuseur du Sycomore

Monsieur le Préfet,

Vous avez sollicité la Commune de Bussy-Saint-Georges dans le cadre du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Rucherie et du diffuseur du Sycomore. Je vous informe, par ce présent courrier, de ma validation sans prescription.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

**L'Adjoint délégué à l'Aménagement du territoire, à l'Administration générale et aux Comités de quartiers**

**Serge SITHISAK**